



# Commune de Soral



## RAPPORT ADMINISTRATIF & FINANCIER 2023





### ▪ **Rapport administratif**

Le mot du Maire

Exécutif et dicastères législature 2020 - 2025

Conseil municipal 2020 - 2025

Commissions du Conseil municipal 2020 -2025

Délibérations du Conseil municipal

Local de vote

Séances des maires et adjoints de la Champagne

Mairie et administration

Population

Jeunesse

Etat civil

Routes / Douanes

Déchets

Aide humanitaire et sociale

Culture et manifestations

Jumelage

Sports et loisirs

Sapeurs-pompiers

### ▪ **Rapport financier**



## Le mot du Maire



En conformité avec les prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif de l'exercice 2023 qui est également disponible sur notre site internet. Le rapport annuel qui vous est présenté porte sur la dernière année complète de la législature, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre nous avons obtenu l'autorisation du département pour notre projet de construction de deux bâtiments scolaires «Au Cœur du Village». Toutefois, le démarrage des travaux n'a pas pu se faire en raisons d'un recours contre la construction qui a été déposé.

La commission de la mobilité travaille actuellement sur un nouveau projet qui consisterait en un réhaussement des carrefours ainsi qu'à la modification de certains trottoirs afin de sécuriser les piétons. L'abaissement à 30 km/h de la vitesse dans le village est en cours et devrait se concrétiser en 2024.

### Finances

Les comptes annuels 2023 se sont bouclés sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 926'409.46. Les recettes ont été supérieures de 11.29% ou CHF 396'429.80 par rapport au budget de CHF 3'512'148. Les impôts des personnes physiques ont contribué à hauteur de CHF 2'215'925.12, sur un total de recettes s'élevant à CHF 3'908'577.80. Les impôts sur les personnes morales ont atteint CHF 320'825.15, de plus de CHF 61'878.15 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 32'299.45. Les charges ont été quant à elles inférieures de CHF 340'113.66 par rapport au budget de CHF 3'322'282. Le total des charges s'élève à CHF 2'982'168.34.

### Je tiens à remercier :

Vivement tous les membres du Conseil municipal pour leur implication et leur travail au sein des différentes commissions pour lesquelles ils font un travail remarquable lors des nombreuses séances qui se sont tenues durant l'année.

Mes deux adjointes, Mme Laura Weiss ainsi que Mme Céline Fontaine pour leur soutien et leur précieuse collaboration ainsi que l'ensemble du personnel communal pour le travail efficace et dévoué tout au long de l'année.



## Le mot du Maire

Je tiens également à remercier nos patrouilleuses scolaires qui assurent tout au long de l'année la sécurité des écoliers : Mmes Catherine Lachat, Carmelina Dell'Angelo, Anastasiya Picod Milovska et notre accompagnateur à vélo Mr. Kevin Peter Dennis.

Je remercie, bien sûr, les personnes qui, tout au long de l'année, assument des responsabilités au sein des diverses associations ou clubs et consacrent beaucoup de temps libre à ces derniers, permettant ainsi d'offrir à notre commune diverses activités fort appréciées.

Mme Maïté Arnet, présidente du Club de Tennis de Soral

Mme Marie-Agnès Dougoud, présidente de l'association «Les Cui-Cuis»

Mme Claire Dethurens, responsable coordinatrice de l'association «Les Cui-Cuis»

Mme Isabelle Briers, initiatrice de l'association « Dire & Lire »

Mmes Alexandra Schmidt Sebastiani et Delia Fontaine, co-présidentes de l'Association des Parents d'Elèves de Soral - Laconnex . Et depuis octobre 2023, Mmes Louise Théraulaz et Virginie Gerardi.

M. Philippe Amez-Droz, président de l'Association « Les enfants de la Feuillée » et depuis fin octobre 2023, Mme Anaïs Ruchonnet nouvelle présidente

Mme Catherine Lehmann, présidente de la Société des Dames Paysannes

Mme Aurélie Schaerer-Rueck, responsable du Yoga

Mme Laura Weiss, présidente de la Société de Gymnastique de Soral

M. Alexandre Héritier, commandant de la Compagnie des sapeurs-pompier

Mme Ambre Armici, responsable de la troupe théâtrale « Les Tréteaux de la Fontaine»

M. Lory Genoud, président des « Boules de Soral»

Mme Nathalie Challet, présidente de la Chorale « La Feuillée »

M. Nicolas Hafner, responsable de « Ciné à Soral »

M. David Gruaz, président de l'Amicale des pompiers

Mme Barbara Reist, présidente du Comité du jumelage, Soral – Labeaume

Mes remerciements vont également à tous ceux qui nous font confiance et qui aident les autorités à accomplir les tâches qui leur sont dévolues. Ce soutien est une motivation supplémentaire à l'engagement des autorités.

**Raoul FLOREZ**  
Maire



## Exécutif et dicastères 2020 - 2025



### Raoul FLOREZ - Maire

#### Dicastères

- Culture & Loisirs
- Finances
- Manifestations & Sports



### Céline FONTAINE - Adjointe

#### Dicastères

- Affaires sociales
- Environnement, Agriculture & Développement durable
- Service du feu & Sécurité



### Laura WEISS- Adjointe

#### Dicastères

- Aménagement, Bâtiments & Énergie
- Écoles & Petite enfance
- Routes, Mobilité & Transports



## Conseil municipal



**Nicolas HAFNER**  
Président



**Raphaël DUNAND**  
Vice-président



**Samuel BATTIAZ**  
Secrétaire



**Pascal  
CLARET**



**Marie-Agnès  
DOUGOUD**



**Jean-Marie DUNAND**



**Malika FABJAN**



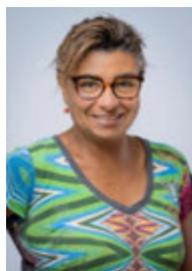
**Stéphanie  
BRUN-BATTIAZ**



**Martin  
STAUB**



**Blaise  
FONTAINE**



**Dany PETRIS**



**Walter RUCKSTUHL**



**Lionel THEVENOZ**



## Commissions du Conseil municipal

### Commission des Finances

<b>Président</b>	Pascal Claret
<b>Vice-Président</b>	Jean-Marie Dunand
<b>Membres</b>	Martin Staub, Blaise Fontaine, Raphaël Dunand

### Commission des routes, sécurité, mobilité et des transports

<b>Président</b>	Samuel Battiaz
<b>Vice-Président</b>	Raphaël Dunand
<b>Membres</b>	Pascal Claret, Blaise Fontaine, Stéphanie Brun-Battiaz, Jean-Marie Dunand

### Commission de l'aménagement, des bâtiments et de l'énergie

<b>Président</b>	Blaise Fontaine
<b>Vice-Président</b>	Jean-Marie Dunand
<b>Membres</b>	Marie-Agnès Dougoud, Nicolas Hafner, Martin Staub

### Commission de l'environnement et de l'agriculture et du développement durable

<b>Présidente</b>	Malika Fabjan
<b>Vice-Président</b>	Lionel Thévenoz
<b>Membres</b>	Marie-Agnès Dougoud, Dany Pétris, Walter Ruckstuhl

### Commission des écoles et de la petite enfance

<b>Présidente</b>	Stéphanie Brun-Battiaz
<b>Vice-Président</b>	Walter Ruckstuhl
<b>Membres</b>	Marie-Agnès Dougoud, Raphaël Dunand

### Commission de la culture et des loisirs

<b>Président</b>	Nicolas Hafner
<b>Vice-Présidente</b>	Dany Pétris
<b>Membres</b>	Martin Staub, Blaise Fontaine

### Commission des affaires sociales

<b>Présidente</b>	Dany Pétris
<b>Vice-Présidente</b>	Stéphanie Brun-Battiaz
<b>Membres</b>	Malika Fabjan, Martin Staub

### Commission des manifestations et des sports

<b>Présidente</b>	Dany Pétris
<b>Vice-Président</b>	Lionel Thévenoz
<b>Membres</b>	Walter Ruckstuhl

### Commission du service du feu et de la sécurité

<b>Président</b>	Lionel Thévenoz
<b>Vice-Président</b>	Walter Ruckstuhl
<b>Membres</b>	aucun



## Principaux points des séances du Conseil municipal

### 6 février

Subvention La Fermette

Information proposition de rachat parcelle N°10'231

Rapport de la commission des routes, de la mobilité et des transports

Rapport de la commission de l'aménagement, des bâtiments et de l'énergie

### 6 mars

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 4 millions de francs destinée à la rénovation des machineries du Grand Théâtre

Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de 35'000 F destiné à la réfection du chemin du Loup

Convention EMS

FêteSoral 2024

Retour réunion Fermette

### 24 avril

Demande de naturalisation (huis-clos)

Présentation des comptes 2022

Réfection des chemins pédestres

Rapport commission des manifestations et des sports

### 8 mai

Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité



## Principaux points des séances du Conseil municipal

### 12 juin

Demande de naturalisations (huis-clos)  
Election du bureau du conseil municipal  
Rapport commission des finances  
Point de situation promotions et 1er août

### 11 septembre

Demandes de naturalisations (huis-clos)  
Les décisions de l'ACG  
Présentation du projet de sécurisation du village – version finale avant dépôt

### 16 octobre

Présentation du budget 2024

### 6 novembre

Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2024

Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de 35'500 Francs pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements

Approbation crédit budgétaire supplémentaire de 32'000 F destiné à la réfection des chemins pédestres



## Délibérations du Conseil municipal

### Les délibérations votées par le Conseil municipal durant l'année 2023

1. Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité
2. Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2024, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
3. Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de 35'500 Francs pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements
4. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de 32'000 F destiné à terminer la réfection du chemin pédestre attenant au chemin des Noyers et à la réfection du chemin du Loup



## Présidents et vice-présidents des locaux de vote 2023

Conformément à l'application de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 et à la demande du Service des votations et élections, le Conseil municipal, en accord avec les intéressés, a nommé les personnes suivantes responsables des locaux de vote 2022 :

- |                                                    |                                                                     |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| ▪ <b>Président</b><br>M. Cyril RUCHONNET           | ▪ <b>Vice-président</b><br>M. Jean-Claude DENERVAUD                 |
| ▪ <b>Suppléant du Président</b><br>M. Martin STAUB | ▪ <b>Suppléante du Vice-président</b><br>Mme Stéphanie BRUN-BATTIAZ |

## Opérations électorales 2023

 **VOTE**

12 mars

Votation populaire

2 avril

Elections du Grand conseil et premier tour du Conseil d'Etat

30 avril

Election second tour du conseil d'Etat

18 juin

Votation populaire

22 octobre

Elections du Conseil national et premier tour du Conseil des Etats

12 novembre

Election second tour du conseil des Etats

26 novembre

Votation populaire



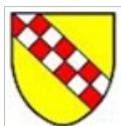
## Séances des maires et adjoints de la Champagne



Aire-la-Ville



Avully



Avusy



Cartigny



Chancy



Laconnex



Soral

### Ordre du jour – Séance 3 mars 2023 à Soral

1. Informations CR Black-Out Champagne par M. Christian Sudan, Commandant de l'ORPC Champagne
2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 11 novembre 2022 à Laconnex
3. Offre cartes journalières CFF dégriffées – position des communes quant à l'éventualité de délivrer cette prestation - Avully
4. Agenda manifestations Champagne - Cartigny
5. Fête du week-end de l'Ascension organisée par la Ville de Genève
6. Divers

### Ordre du jour – Séance 3 novembre 2023 à Aire-la-Ville

1. Crèche d'Aire-la-Ville (Présentation par la direction, prix de la place) - Avusy
2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 3 mars 2023 à Soral
3. Open Agenda - Cartigny
4. Création d'une zone d'activité à Eaumorte – Avully
5. Rémunération des Exécutifs en 2025 – Avully
6. Notification des commandements de payer – Avully
7. Les impôts, c'est ma life - Chancy
8. Crèche intercommunale à Soral – Soral
9. Optimisation énergétique regroupement des achats – Avusy
10. Prochaine séance
11. Divers



## Mairie et administration

### Mairie de Soral

Route du Creux-de-Boisset 23

1286 Soral

+41 22 756 18 43

[www.soral.ch](http://www.soral.ch)

[info@soral.ch](mailto:info@soral.ch)

### Personnel communal au 31.12.2023

	Taux d'occupation Heures/semaine	
Administration	160%	2 personnes
Services extérieurs	200%	2 personnes
Accompagnateur vélo	10h/sem. Année scolaire	1 personne
Patrouilleuses scolaires	14h/sem. Année scolaire	2 personnes

### Ouverture au public

- Lundi : 13h30 - 17h30
- Mercredi : 15h00 – 17h00

Le Maire, les Adjointes et le Secrétaire général vous reçoivent volontiers sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.



Le tableau d'affichage officiel se trouve devant la Mairie à côté de la cabine téléphonique



## Ecole de Soral

Route des Lolliets 11

1286 Soral

+ 41 22 756 20 68



Le bâtiment de l'école a pris un coup de jeune avec la remise à neuf des boiseries.

Les communes de Soral et Laconnex se sont regroupées pour l'organisation des classes primaires.

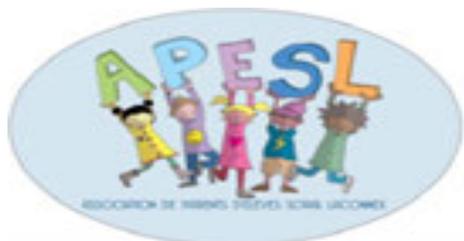
Les petits degrés sont accueillis à Soral, dès la 4<sup>P</sup> les enfants suivent les cours jusqu'en 8<sup>ème</sup> année à l'école de Laconnex.

### Répartition des élèves par degré et enseignants

<u>Degré</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Enseignants</u>
1P	20	Mmes Sophie Pisteur Cornioley & Inès Dias-Hafi
2P	18	Mme Stéphanie Turlet
3P	25	Mmes Alexia Bovia & Corinne Philo Schneider



## Association des Parents d'Elèves de Soral et Laconnex



### Co-présidentes

**Mmes Alexandra Schmidt Sebastiani et Délia Fontaine**

Secrétaire Mme Joëlle Wasem

### **Nouveau comité depuis octobre 2023:**

#### Co-présidentes

**Louise Théraulaz**

(079 817 98 93 – [louise.theraulaz@hotmail.com](mailto:louise.theraulaz@hotmail.com))

et **Virginie Gerardi**

(078 693 27 79 [virg.gremaud@hotmail.com](mailto:virg.gremaud@hotmail.com))

#### Secrétaire

Emilie Guisolan (076 615 65 82 - [miloch81@hotmail.com](mailto:miloch81@hotmail.com))

L'association de parents d'élèves de Soral et Laconnex a pour objectif de favoriser les liens entre élèves, parents, enseignants et communes. Dans ce but, elle organise des cours périscolaires pour les élèves, de nombreuses manifestations qui viennent ponctuer l'année scolaire et participe activement à l'organisation et au bon fonctionnement de la vie des écoles de Soral et Laconnex.

En 2023, le comité a fait peau neuve et le comité s'est renouvelé. Fort de 12 membres, l'association est au mieux de sa forme.

Composé principalement de mamans et d'un papa, les envies et nouvelles idées se mettent en place et presque tous les mois des animations sont proposées pour le bien de nos enfants.

Soirée patinoire, fête du bonhomme hiver, les auditions de musiques biannuelles, la semaine sans écran, les différentes participations aux fêtes locales, les promotions, Pro-vélo, la fête de l'Escalade, Santé-Escalade et le programme annuelle des activités parascolaires, etc.

Notre nouveau comité a souhaité arrêter avec les pages sur les réseaux sociaux mais vous pouvez nous adresser vos demandes directement sur l'adresse e-mail [apesl.ge@gmail.com](mailto:apesl.ge@gmail.com)



## Le jardin d'enfants «Les enfants de La Feuillée»



Président

**M. Philippe Amez-Droz**

Présidente depuis fin octobre 2023

**Mme Anaïs Ruchonnet**

@ [lafeuillee.president@gmail.com](mailto:lafeuillee.president@gmail.com)

@ [info@lafeuillee.ch](mailto:info@lafeuillee.ch)

 [www.lafeuillee.ch](http://www.lafeuillee.ch)

L'association gère depuis de nombreuses années un jardin d'enfants qui accueille les enfants entre 2 et 4 ans de Laconnex et de Soral, quatre matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) dans une classe de l'école de Laconnex.

Les communes de Laconnex et de Soral soutiennent financièrement ce jardin d'enfants et font partie du comité. La subvention 2023 à la charge de Soral s'est montée à CHF 39'000.-.

Le jardin d'enfants a comme fonction d'apprendre aux enfants à se socialiser, ainsi les premières règles de vie en groupe sont progressivement apprises.

Le jardin d'enfants prépare également les enfants à l'école en prônant l'autonomie.



## Restaurants scolaires & parascolaire «Les Cui-Cuis»



### Présidente

**Mme Marie-Agnès Dougoud**

☎ +41 79 264 61 76

@ [dougoud1286@gmail.com](mailto:dougoud1286@gmail.com)

### Coordinatrice

**Mme Claire Dethurens**

☎ +41 79 675 54 20

@ [les.cui.cuis.soral.laconnex@gmail.com](mailto:les.cui.cuis.soral.laconnex@gmail.com)

L'Association «Les Cui-Cuis», grâce au soutien des communes, est en mesure d'accueillir, sur inscription uniquement, les enfants de la 1P à la 8P des écoles de Soral et de Laconnex :

### **Parascolaire :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00 pour des jeux, un moment de lecture moyennant une somme de CHF 10.- par séance, goûter inclus.

Un accueil tous les matins à l'école de Soral (sauf le mercredi) de 7h30 à 8h00.

### **Restaurants scolaires :**

Les restaurants scolaires sont ouverts de 11h30 à 13h30 dans les écoles de Soral et Laconnex.

Le montant alloué par la commune de Soral pour l'année 2023 s'est élevé à CHF 48'652.00.-.

## Accueil familial de jour «Le Couffin» - Association intercommunale



L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour LE COUFFIN est un relais fiable pour toute personne qui est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant âgé de 0 à 12 ans. Avec plus d'une vingtaine d'accueillantes familiales de jour et une quarantaine de baby-sitters dans les communes suivantes: Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex, Perly-Certoux et Soral, nous proposons des solutions d'accueil durant la journée, en soirée et durant le weekend, mais également durant les vacances scolaires pour les enfants scolarisés.

Tous les accueillantes familiales de jour sont au bénéfice de l'autorisation d'accueil délivrée par le SASAJ (organisme officiel du canton de Genève pour accueillir des enfants à son domicile), ce qui permet, entre autres, aux parents de déclarer les frais de garde. Nous offrons également un service personnalisé et gratuit à toute personne intéressée à accueillir des enfants à son domicile. La subvention s'est élevée à CHF 6'140.- en 2023.

### Contact

**Mme Sylvie Enggist**

Tél. : +41 22 756 09 91

Mob. : +41 79 136 19 59

Site : [www.lecouffin.ch](http://www.lecouffin.ch)

Email : [sylvie.eggist@lecouffin.ch](mailto:sylvie.eggist@lecouffin.ch)



### Promotions citoyennes

7 jeunes de notre commune ont atteint leur majorité en 2023.

Il s'agit par ordre alphabétique, de :

- Monica CLARET
- Léa CORTEMBERT
- Angèle DOUGOUD
- Mark FABJAN
- Hélio LIGABUE
- Jordan RICHARD
- Mateo SAMPAOLI

### Jobs d'été

Dix jeunes de la commune ont été engagés à tour de rôle (durant une ou deux semaines) pour s'occuper de l'entretien des aménagements extérieurs et des bâtiments communaux afin de donner un coup de main à nos 2 agents durant la période des vacances d'été.

### Cap Emploi

La commune collabore avec le dispositif Cap Emploi afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle en 2023 se monte pour notre commune à CHF 10'275.-.

### Colonies de vacances

La commune de Soral, comme la plus grande partie des autres communes du canton, verse aux colonies et aux camps de vacances fréquentés par les enfants du village, une participation financière à hauteur de CHF 10.- ou 15.- par enfant et par jour, en fonction des colonies. En 2023, la commune a dépensé pour les enfants inscrits aux colonies une somme de CHF 2355.-.



### Subvention TPG – Subvention vélo

La commune informe la population par le biais d'un tout-ménage qu'elle accorde une subvention de CHF 100.- aux étudiants jusqu'à 25 ans qui sont domiciliés dans la commune pour l'achat d'un abonnement TPG.

Afin de favoriser la mobilité douce, la commune octroie également une subvention de CHF 100.- à tous les habitants pour l'achat de vélo.

En 2023, la commune a versé au total la somme de CHF 5'700.-- dans le cadre de ces subventions.

### Journées réparation vélo

La commune a organisé à deux reprises des stands de réparation vélos avec l'aide de deux magasins spécialisés.

Ces journées ont rencontré un franc succès et favorisent la mobilité douce.





## Etat Civil

### Etat Civil

Rue de Bernex 313  
1233 Bernex

Tél. : + 41 22 850 92 30

Site : [www.bernex.ch/etatscivil](http://www.bernex.ch/etatscivil)

Email : [etat-civil@bernex.ch](mailto:etat-civil@bernex.ch)



L'Etat civil de Bernex est le siège de l'arrondissement de l'état civil des communes regroupées d'Aire-la-Ville, d'Avully, d'Avusy, de Bernex, de Cartigny, de Chancy, de Confignon, de Laconnex, de Soral et d'Onex sous le nom « Arrondissement de l'Etat civil de Bernex ».

Les demandes de certificats ou d'actes sont prises en charge par l'Office d'Etat civil de Bernex.

### Ouverture au public :

Lundi à jeudi : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30

Vendredi : 08h30 à 12h00

Les faits d'état civil suivants ont eu lieu pour Soral (arrondissement de la Champagne, dépendant de Bernex).

### Faits d'état civil de Soral (arrondissement de la Champagne, dépendant de Bernex)

<b>Naissances</b>	<b>4</b>
<b>Naturalisation</b>	<b>5</b>
<b>Décès</b>	<b>15</b>
<b>Attestations de résidence/domicile</b>	<b>12</b>
<b>Attestations de départ</b>	<b>0</b>
<b>Attestations parentales</b>	<b>2</b>
<b>Mariages</b>	<b>2</b>
<b>Pièces d'identité adulte</b>	<b>22</b>
<b>Pièces d'identité enfant</b>	<b>12</b>
<b>Reconnaisances</b>	<b>1</b>



### Circulation à Soral

En ce qui concerne la circulation à Soral, qui, selon des comptages officiels, a quand même baissé aux heures de pointe d'environ 30% par rapport à la date de référence de décembre 2017 un feu tricolore fonctionnant les matins de semaine entre 6h et 8h30 a été ajouté à la douane de Soral I, comme à Soral II, pour décourager un tant soit peu le trafic. Après une mise en place un peu difficile avec des réactions d'énervement, les pendulaires semblent l'accepter et cela permet aux Soraliens de profiter de pauses dans le flux du trafic pour sortir de leurs garages et autres places de stationnement.

Par ailleurs le projet de sécurisation du village suit son cours. Nous avons déjà obtenu le passage à la limite 30 km/h à la place de 40 km/h pour toutes les rues du village sauf – malheureusement – les deux routes cantonales Rougemont et Mangons qui sont sous le coup d'une demande de mise à 30 km/h de toute une série de routes dans le canton en attente d'un jugement suite à un recours. La prochaine étape en automne 2024 sera le dépôt d'une demande d'autorisation pour la zone 30 dans tout le village et un remaniement des carrefours et des trottoirs pour les rendre plus sûres. En 2025 il est prévu que le canton procède à la réfection des enrobés anti-bruit..

A la suite de demandes réitérées que la ligne 63 – devenue 83 – s'arrête à Soral, les TPG ont acheté pour cette ligne des bus électriques de 40 places et prévoient des arrêts à Soral et un prolongement de la ligne jusqu'à la ZIMEYSA en passant par Vailly dès l'été 2024. Le parcours dans Soral doit être encore étudié pour ne pas trop impacter le travail dans les vignes riveraines du chemin de l'Ancien Château. Une meilleure offre des TPG devrait être un plus pour les habitants de Soral à une époque où les places de parking en ville se raréfient. Les étudiants se rendant à l'école de commerce et à l'ECG de Plan-les-Ouates ont vu une importante diminution de leur temps de trajet grâce à la mise en place du système TPGflex et son arrêt ZIPLO. Nous encourageons nos habitants à profiter de ce système qui, après des débuts un peu difficiles est devenu vraiment fiable.

### Statistiques radars

Dates et heures	Lieu	V.km/h	Nbre véhicules contrôlés	AO	Contra	Délits	Total	Vhc en infraction %
09.01 au 11.01.23	A	40	3475	135	4	1	140	4.03%
08.02.2023	B	40	1173	166	8	0	174	14.83%
27.02.2023	C	40	958	167	8	1	176	18.37%
03.04.2023	D	40	815	2	0	0	2	0.25%
28.06.2023	E	40	585	30	4	1	35	5.98%
28.06.2023	F	30	271	84	7	0	91	33.58%
21.08.2023	G	30	475	122	14	4	140	29.47%
25.09.2023	H	40	379	39	2	0	41	10.82%
02.10.2023	I	30	110	28	0	0	28	25.45%
06.10.2023	J	30	766	81	0	0	81	10.57%
19.10.2023	K	30	84	18	1	0	19	22.62%
27.10.2023	L	30	99	11	0	0	11	11.11%



## Déchets

Le tri est désormais obligatoire à Genève pour toutes et tous. L'objectif est de réduire de 25% nos déchets incinérables – ceux que l'on brûle et qui sont dans les sacs poubelle noirs - d'ici 2025.

La politique de gestion des déchets du canton de Genève est construite sur trois axes forts:

-  diminuer les déchets à la source,
-  mieux trier nos déchets,
-  et les éliminer localement.

   Le but recherché est simple: réduire de manière drastique nos déchets et consommer de manière durable et responsable, sans introduire la taxe au sac poubelle dans notre canton.

**Nous comptons sur vous pour poursuivre les efforts en terme de tri des déchets** et vous remercions de respecter la déchetterie, à l'égard de ses utilisateurs et de ceux qui en ont la responsabilité.

**Un dépliant concernant la gestion des déchets est disponible sur notre site internet.**



### Commune de Soral

#### Brochure Tri et recyclage des déchets



#### LEVÉE DES DECHETS EN 2023 EN TONNES

Ordures ménagères mélangées	188
Déchets encombrants	14
Déchets de voirie, balayures	5.19
Déchets organiques de cuisine	18
Déchets de jardin	76
Verre	42
Papier, carton	36
Bouteilles en PET	2
Aluminium et fer blanc	1.46
Textiles	3.87
Piles et accumulateurs	0.135
Matériel Orea	0.4
Métaux ferreux et non ferreux	3.40
Capsules de café	2.028



## Aide humanitaire et sociale

### Aide humanitaire à Pô, Burkina Faso

Depuis plusieurs années, 6 communes de la Champagne soutiennent activement un centre de formation professionnelle pour les jeunes à Pô au Burkina Faso.



Chaque été, conjointement avec la commune de Laconnex, un concert est organisé à l'Amphithéâtre de Soral, les bénéfices sont reversés à l'association



### SOIRÉE JAZZ



En faveur de notre école de Pô au Burkina Faso

#### «Lost in Swing»

Clément Meunier – clarinette  
Louis Bilette - saxophone  
Julien Lemoine - vibraphone  
Charles Frechette - guitare  
Piotr Wegrowski - contrebasse

Vendredi 18 août 2023 à 20H30

Amphithéâtre école de Soral

(par temps de pluie concert à la salle communale)

Entrée gratuite et verrée/collation offerte

N'oubliez pas votre coussin !



En partenariat avec

ewja | ÉCOLE DES  
MUSICIENS  
AUTISTES  
DE SORAL

La subvention annuelle de la commune pour l'année 2023 s'est élevée à CHF 7'353,--.

### Aide sociale

Au cours de l'année 2023, la commune a versé CHF 7'101.40,-- aux associations d'aides sociales suisses et CHF 2'100,-- aux associations d'aide sociale à l'étranger.



## Culture & manifestations

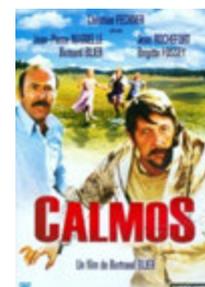
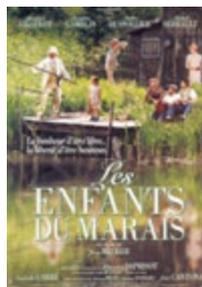
### Chorale «La Feuillée»

Chaque mercredi soir, les membres de la chorale mixte «La Feuillée» répètent différents répertoires sous la direction de Mme Nathalie Challet.

### Ciné à Soral

En dehors des périodes de vacances, 10 séances de cinéma sont organisées par l'équipe du Ciné-Soral. Ces séances ont généralement lieu le premier jeudi de chaque mois. Les projections sont précédées régulièrement d'une présentation ou d'un court-métrage.

- \*Jeudi 12.01 Les enfants du marais
- \*Jeudi 02.02 Fenêtre sur cour
- \*Jeudi 02.03 Calmos
- \*Jeudi 06.04 Dialogue avec mon jardinier
- \*Jeudi 04.05 Out of Africa
- \*Jeudi 01.06 Le diable et les dix commandements
- \*Jeudi 14.09 On connaît la chanson
- \*Jeudi 05.10 Un jour, un chat
- \*Dimanche 19.11 Ciné famille Spécial Tex Avery
- \*Jeudi 07.12 Le concert





## Culture & manifestations

### Dames paysannes

Cette année encore, les paysannes ont tenu avec succès un magnifique stand de succulentes pâtisseries lors du marché de Noël dans la cour de l'école. Et bien sûr, elles ont participé aux différentes assemblées du groupe cantonal des paysannes.

Elles sont composées de 10 membres.

#### Présidente

**Mme Catherine LEHMANN**

Route de Rougemont 23

1286 Soral

Tél. : +41 22 756 00 76

### Dire & Lire

Cette année 2023 s'est gentiment écoulée, au rythme de nos rencontres et de notre traditionnelle journée des familles « Ciné troc », le 19 novembre, organisée en partenariat avec le Cinéclub de Soral et l'association des parents d'élèves de Soral et de Laconnex. Au menu de cette journée : troc de livres, récits d'une conteuse accompagnée par un guitariste, l'inévitable goûter avec les délicieux gâteaux « maison », suivi par la projection de dessins animés (Tex Avery).

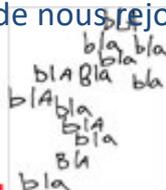
Notre bibliothèque de rue "Au livre Voyageur", située dans l'ancienne cabine téléphonique Swisscom devant la mairie, poursuit son œuvre, offrant à tout un chacun une invitation gratuite à la lecture, à l'échange et à la découverte... Elle vous permet de partir avec un livre, le rapporter après l'avoir lu – ou pas, en ramenant un autre ou plusieurs, en veillant à ce qu'ils soient en bon état, pour qu'ils continuent à susciter l'envie d'être pris à leur tour par d'autres !

Un grand merci à nos 35 membres pour leur participation, à la commune pour son soutien et à la paroisse pour la mise à disposition de notre salle de réunion.

Ouvert à toutes et tous, notre café littéraire accueille volontiers les amoureuses et amoureux des livres 😊

N'hésitez donc pas à nous contacter si l'envie vous dit de nous rejoindre !

Dire



& Lire





## Culture & manifestations

### Dire & Lire (suite...)

**mardi 31 janvier**

L'univers des auteurs suisses allemands

**mardi 21 mars**

Histoires d'eau

**mardi 6 juin**

L'Amérique latine

**mardi 19 septembre**

Coup de cœur de l'été

**mardi 21 novembre**

Les arbres



Pour le comité Dire & Lire :

Isabelle Briers et Catherine MARTIN

✉ Isabelle Briers, 20 bis rue du Faubourg - 1286 Soral

☎ : 075 416 07 87- 📧 : [isabelle.briers@yahoo.com](mailto:isabelle.briers@yahoo.com)

### Ecole de musique ETM

Depuis septembre 2020, l'ETM a ouvert une annexe à Soral – le fruit d'une collaboration entre la commune et l'ETM qui changera de nom en 2023. Des cours individuels de chant, de guitare, de piano, et de batterie sont organisés dans des styles très variés comme le pop-rock, le jazz, la chanson française ou la variété et ont été dispensés à une trentaine d'élèves en 2023.

Le samedi 27 mai s'est tenue la journée des portes ouvertes avec une soirée magnifique de concerts de différents ateliers et concerts des professeurs dans une salle communale qui était bien remplie.

**Lieu des cours à Soral :**

Le gîte de l'ETM » – route de Rougemont 53, 1286 Soral.

Dès la rentrée 2023 l'ETM devient EMA (Ecole des musiques actuelles)

**EMA**

Passage Marie-Claude Leburgue 2

1205 Genève

+41 (0)22 344 44 22 | [info@ema.school.ch](mailto:info@ema.school.ch)



**ema** | ÉCOLE DES  
MUSIQUES  
ACTUELLES



## Culture & manifestations

### Concerts

Samedi 14 janvier

Vendredi 18 août

Samedi 23 septembre

Samedi 14 octobre

Dimanche 5 novembre (église de Soral)

Samedi 25 novembre

Dimanche 11 décembre

Rock'n'Truck

Soirée jazz en faveur de Pô au Burkina Faso

Rock'n'Truck

Rock'n'Truck

Le chœur théâtral d'Avully en concert  
avec Michel Tirabosco et Nicolas Hafner  
The latin jazz mass et des chants du monde

Rock'n'Truck

Concert de fin d'année, chorale de La Feuillée

### Manifestations organisées par l'APESL

Jeudi 26 janvier

Mars

Du 2 au 6 mai

Juin

Vendredi 23 juin

Dimanche 20 août

Lundi 21 août

Samedi 17 septembre

Dimanche 19 novembre

Vendredi 8 décembre

Mercredi 13 décembre

Soirée patinoire des familles

Fête du bonhomme hiver annulée

Semaine sans écran

Audition de musique flûte /guitare

Promotions

Journée Pro-vélo

Goûter apéro de la rentrée

La Nuit est belle, stand pâtisseries

Journée Ciné-troc en famille

Fête de l'Escalade

Auditions de musique de Noël





## Culture & manifestations

### Autres

Vendredi 27 janvier

Fondue des pompiers

Samedi 1er avril

Fête de l'oeuf

Samedi 4 mars

14ème nuit de la chouette

5 au 14 mai

«Apporte-moi la lune», des Tréteaux de la Fontaine

Samedi 6 mai

Soral à vélo

Dimanche 18 juin

Concert annuel de la chorale de La Feuillée

Vendredi 16 juin

Sortie d'été des aînés

Samedi 24 juin

Sortie rafting des jeunes

Vendredi 1er juillet

Cours pro-vélo

Mardi 1er août

Fête nationale à Soral

Samedi 16 septembre

Soral à vélo

Vendredi 22 septembre

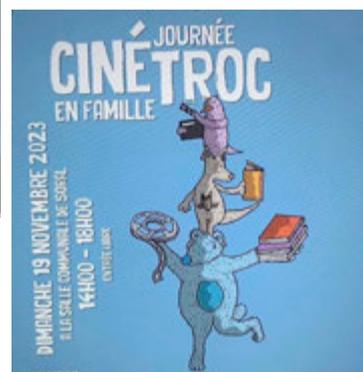
La nuit est belle

Samedi 25 novembre

Marché de Noël

Mardi 19 décembre

Fête de Noël des enfants à Laconnex





### Les «Boules de Soral»



Président

**M. Lory Genoud**

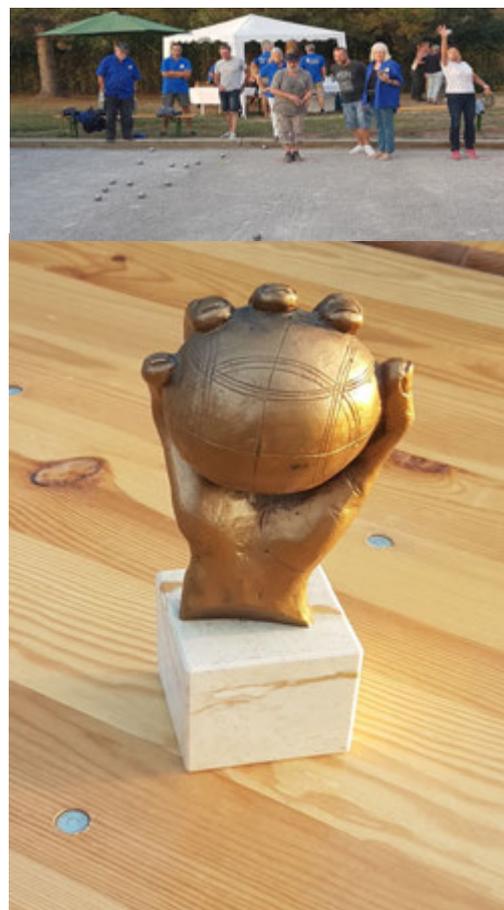
Mob. : +41 79 593 84 39

Email : [lory.genoud@ezv.admin.ch](mailto:lory.genoud@ezv.admin.ch)

Depuis 2012, quelques mordus de la boule d'acier ont fondé l'amicale « Les Boules de Soral ». Leur terrain de pétanque est situé au chemin des Effeilles, près du Club de Tennis.

Cette amicale se veut ludique, ouverte à tous et compte près de 26 membres. Pendant la belle saison, les rencontres se déroulent chaque mercredi en fin de journée.

Les membres de l'amicale peuvent également jouer le week-end.





### Société de gymnastique de Soral



#### Contact

**Mme Laura Weiss**

Route des Mangons 1

1286 Soral

Mob. : +41 78 713 51 85

Email : [laura.weiss@bluewin.ch](mailto:laura.weiss@bluewin.ch)

Membres	147
Monitrices	4
Cours	10
Période année scolaire	

La Société de gymnastique de Soral (SGS) continue d'offrir dix cours par semaine donnés par 4 monitrices diplômées, Joséphine, Djahida, Kveta et Océane à ses 147 membres. Le comité reste composé de Joséphine Alvarez, Muriel Batardon, Marie Eggermann, Corinne Laredo et Laura Weiss, qui se réunissent régulièrement pour gérer la société. Les comptes sont toujours positifs et la SGS continue de ne pas demander de subvention à la Mairie, grâce aussi à la mise à disposition de la salle de rythmique de l'école.

### Club de Tennis de Soral



#### Contact

**Mme Maïté Arnet**

Chemin de la Perrousaz 4

1286 Soral

Mob. : +41 79 203 40 50

Email : [clubdetennissoral@hotmail.com](mailto:clubdetennissoral@hotmail.com)

Site internet: [www.clubdetennissoral.ch](http://www.clubdetennissoral.ch)

#### Effectif

Membres	93
Juniors	34
Etudiants	4
Joueurs interclubs seniors	10
Joueurs interclubs juniors	4
Abonnements bureaux	2

#### Ecole de Tennis

- session printemps : 19 Soraliens  
7 Laconnésiens
- session d'automne : 18 Soraliens  
4 Laconnésiens

#### Championnat Interclubs

1 équipe «Seniors»

1 équipe «Juniors»





### Club de Tennis de Soral

#### Comité

Maïté Arnet	Présidente
Christian BERTOLINI	Vice-Président
Edith Thévenoz	Secrétaire
Dominique Poupaert	Trésorier
Fabienne Conti	Ecole de Tennis/Interclubs juniors
Gaston Dupraz	Commission technique



#### Mot du comité

En cette année 2023, nous déplorons encore une légère baisse du nombre de nos membres mais restons toutefois optimistes au vu des nouvelles habitations construites depuis peu.

En février, l'école de tennis a subi un changement au niveau de sa direction, Silvine Beucler a cédé sa place à Gustavo Diez Mariobo, frère de Pedro, qui a fait connaissance avec les élèves de l'école de tennis lors de la reprise des leçons au printemps. En juillet et août ils ont également organisé avec succès deux stages d'étés pour enfants et pour adultes.

L'équipe interclubs seniors s'est battue vaillamment mais est redescendue en 3ème ligue. Une nouvelle équipe Interclubs juniors a été inscrite avec 4 élèves formés au club ; une première encourageante avec des joueurs faisant preuve de fair-play, de courage, quelques victoires mais surtout une véritable ambiance d'équipe.

Le 25 juin 2023, le club a fêté son 40e anniversaire sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse. Un tournoi interne a été organisé au grand plaisir des participants. Le repas servi par le food truck Nero's pizza a été bien apprécié tout comme le charriot de glaces pour le dessert. Team Tennis Management a ensuite assuré l'animation avec les élèves de l'école de tennis en présentant des jeux tennistiques jusqu'à 16h, heure du goûter pour les enfants et début des demi-finales suivies de la finale du tournoi. A 18h, le club a accueilli les représentants de la commune, d'anciens présidents et des membres du club ainsi que quelques habitants de Soral pour la partie officielle qui a été suivie d'un apéritif dinatoire.



### Club de Tennis de Soral

#### Comité

Nous rappelons que l'on peut trouver sur notre site [www.clubdetennissoral.ch](http://www.clubdetennissoral.ch) toutes les informations relatives au club (inscriptions, fonctionnement, tarifs, réservations).

Le comité veille avec vigilance sur le bon état des installations en réalisant quelques travaux de rénovation sur les parties boisées des locaux. Il profite de cette occasion pour remercier également tout particulièrement les employés communaux pour le nettoyage régulier des vestiaires et l'entretien des haies.

Grâce au soutien accordé par la Commune nous pouvons continuer à faire vivre le Club de Tennis et **nous encourageons vivement chaque Soralien(ne) à venir jouer au tennis en famille ou avec des amis** sur des courts de très bonne qualité, dans un cadre magnifique... **BOUGER C'EST LA SANTE !**

Notre comité tient à vous remercier chaleureusement pour toute l'aide apportée au Club de Tennis de Soral. C'est dans cet état d'esprit que nous vous transmettons, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Pour le comité  
Edith Thévenoz



## Sapeurs pompiers

### Composition de la compagnie

#### • Officiers

**Commandant** M. Alexandre Héritier  
**Lieutenants** M. Christophe Egger,  
M. Lionel Thévenoz

#### • Sous-officiers supérieurs

**Sergent major** M. Walter Ruckstuhl  
**Fourrier** M. Lucien Hottelier

#### • Sous-officiers

**Caporaux** M. Philippe Cotture, M. Charles Decorzant, M. Mathieu Dirrig,  
M. Raphaël Dunand, M. Julien Dirrig.

**Sapeurs** M. Didier Chevalier, M. Fabien Claret, M. Alexandre Dunand,  
M. Henri-Pierre Dupraz, M. Stéphane Dupraz, M. Yann Dussuet,  
M. Andreas Fabjan, M. Nuno Genro Alves, M. David Gruaz, M. Phil Lenz,  
M. Tiago Fernandes, M. Christophe Batardon, M. Jean-Marc Raeber,  
M. Hylke Lenz, M. Patrick Girod, M. Aiden Lenz, M. Patrice Flück, M. Adrien  
Batardon, Mme Léana Duraffourd, Mme Mélanie Michel.



### Activité de la compagnie 47 en 2023

4 Interventions: - 1 incendie  
- 2 inondations  
- 1 récupération d'essaim

La compagnie a aussi réussi l'inspection de OCCPAM, qui vérifie la capacité opérationnelle de la compagnie.

Intégration dans la compagnie des aspirantes Mélanie Michel & Léana Duraffourd.  
Transfert de Patrick Girod dans la compagnie d'avusy au 31/12/2023.

Maintien d'une collaboration étroite avec Laconnex que ce soit en exercice ou en cas d'interventions.



# **COMMUNE DE SORAL**



## **Rapport**

**sur la vérification des comptes  
de l'exercice 2023**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023  
à l'attention du conseil municipal de la  
**COMMUNE DE SORAL**

Genève, le 29 avril 2024

Mesdames et Messieurs,

### ***Opinion d'audit***

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE SORAL comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

### ***Fondement de l'opinion d'audit***

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE SORAL, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

### ***Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels***

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### ***Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels***

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### ***Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires***

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

**GAS Global Audit Services SA**



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable



Anthony Conte  
Expert réviseur agréé

# COMPTES ANNUELS 2023

## Commune de Soral



Soral, le 22 avril 2024

\*\*\*\*\*

### 1. MESSAGE DU MAIRE

**Introduction** : Les comptes annuels 2023 se bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 926'409.46.

**Revenus** : Les recettes sont supérieures de 11.29% ou CHF 396'429.80 par rapport au budget de CHF 3'512'148.

Les impôts des personnes physiques contribuent à hauteur de CHF 2'215'925.12, sur un total de recettes s'élevant à CHF 3'908'577.80. Les impôts sur les personnes morales se montent à CHF 320'825.15, de plus de CHF 61'878.15 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 32'299.45.

**Charges** : Les charges sont quant à elles inférieures de CHF 340'113.66 par rapport au budget de CHF 3'322'282. Le total des charges s'élève à CHF 2'982'168.34.

## Commune de Soral

BILAN		au 31.12.2022	au 31.12.2023
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>31 141 838.26</b>	<b>32 101 358.34</b>
10	PATRIMOINE FINANCIER	28 857 310.26	29 876 000.33
100	Disponibilités et placements à court terme	7 388 211.89	8 198 269.59
101	Créances	717 934.59	754 312.06
104	Actifs de régularisation	159 972.73	281 631.63
107	Placements financiers	199 604.00	250 200.00
108	Immobilisations corporelles PF	20 281 239.00	20 281 239.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	110 348.05	110 348.05
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 284 528.00	2 225 358.01
140	Immobilisations corporelles du PA	1 194 813.37	1 337 653.39
144	Prêts	266 494.66	250 494.66
145	Participations, capital social	415 770.00	415 770.00
146	Subventions d'investissements	407 449.97	221 439.96
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>31 141 838.26</b>	<b>32 101 358.34</b>
20	CAPITAUX DE TIERS	7 596 201.55	7 629 312.17
200	Engagements courants	163 057.75	151 038.37
201	Engagements financiers à court terme	10 800.00	0.00
204	Passifs de régularisation	229 523.75	268 881.75
205	Provisions à court terme	365 072.00	399 044.00
206	Engagements financiers à long terme	6 717 400.00	6 700 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	110 348.05	110 348.05
29	CAPITAL PROPRE	23 545 636.71	24 472 046.17
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	165 907.24
299	Excédent/découvert du bilan	23 379 729.47	24 306 138.93

## Commune de Soral

Description	Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 377 524.77</b>	<b>2 691 282.00</b>	<b>2 414 780.99</b>
30 Charges de personnel	614 571.70	795 140.00	685 168.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	905 369.39	1 115 565.00	1 027 226.43
33 Amortissements du patrimoine administratif	327 368.01	157 361.00	130 923.87
36 Charges de transfert	530 215.67	623 216.00	571 461.74
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2 706 859.16</b>	<b>2 794 914.00</b>	<b>3 095 666.60</b>
40 Revenus fiscaux	2 435 668.40	2 509 303.00	2 539 397.77
42 Taxes	81 185.66	46 050.00	81 987.53
46 Revenus de transfert	190 005.10	239 561.00	474 281.30
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>329 334.39</b>	<b>103 632.00</b>	<b>680 885.61</b>
34 Charges financières	447 842.18	423 350.00	359 737.35
44 Revenus financiers	2 572 172.06	717 234.00	812 911.20
<b>Résultat financier</b>	<b>2 124 329.88</b>	<b>293 884.00</b>	<b>453 173.85</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>2 453 664.27</b>	<b>397 516.00</b>	<b>1 134 059.46</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	207 650.00	207 650.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>-207 650.00</b>	<b>-207 650.00</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>2 453 664.27</b>	<b>189 866.00</b>	<b>926 409.46</b>

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
<b>F0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>861 819.19</b>	<b>1 313 022.00</b>	<b>1 125 347.61</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 321.33</b>	<b>0.00</b>	<b>6 006.23</b>
<b>F01</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>139 329.15</b>	<b>236 420.00</b>	<b>184 515.15</b>
30	Charges de personnel	117 118.80	179 120.00	151 389.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22 210.35	57 300.00	33 125.25
<b>F02</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>722 490.04</b>	<b>1 076 602.00</b>	<b>940 832.46</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 321.33</b>	<b>0.00</b>	<b>6 006.23</b>
30	Charges de personnel	497 452.90	614 520.00	533 179.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	162 488.19	177 500.00	128 583.79
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 763.78	45 812.00	40 763.78
36	Charges de transfert	21 785.17	31 120.00	30 655.84
38	Charges extraordinaires	0.00	207 650.00	207 650.00
42	Taxes	471.33	0.00	856.23
44	Revenus financiers	3 850.00	0.00	5 150.00
<b>F1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>185 923.56</b>	<b>186 688.00</b>	<b>178 201.01</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 112.00</b>	<b>6 800.00</b>	<b>2 415.00</b>
<b>F14</b>	<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 654.50</b>	<b>19 500.00</b>	<b>16 206.50</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 410.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 410.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	560.00	2 500.00	900.00
36	Charges de transfert	16 094.50	17 000.00	15 306.50
42	Taxes	3 410.00	0.00	2 410.00
<b>F15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>134 742.46</b>	<b>149 738.00</b>	<b>144 093.41</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 702.00</b>	<b>6 800.00</b>	<b>5.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56 140.46	86 120.00	80 564.41
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 100.00	3 100.00	3 100.00
36	Charges de transfert	56 502.00	60 518.00	60 429.00
42	Taxes	1 702.00	0.00	5.00
46	Revenus de transfert	0.00	6 800.00	0.00
<b>F16</b>	<b>DEFENSE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>34 526.60</b>	<b>17 450.00</b>	<b>17 901.10</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 586.35	1 000.00	728.20
36	Charges de transfert	14 940.25	16 450.00	17 172.90
<b>F2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>102 806.63</b>	<b>322 100.00</b>	<b>180 372.22</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 385.00</b>
<b>F21</b>	<b>SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>102 806.63</b>	<b>322 100.00</b>	<b>180 372.22</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 385.00</b>

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	60 615.63	243 100.00	124 124.92
36	Charges de transfert	42 191.00	79 000.00	56 247.30
42	Taxes	0.00	0.00	4 385.00
<b>F3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>132 488.87</b>	<b>224 544.00</b>	<b>166 047.38</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>12 982.40</b>	<b>11 000.00</b>	<b>11 564.00</b>
<b>F32</b>	<b>CULTURE, AUTRES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 259.07</b>	<b>60 700.00</b>	<b>50 706.47</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 223.40</b>	<b>0.00</b>	<b>564.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 709.07	50 200.00	41 456.47
36	Charges de transfert	5 550.00	10 500.00	9 250.00
42	Taxes	1 223.40	0.00	564.00
<b>F33</b>	<b>MEDIAS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 054.40</b>	<b>1 600.00</b>	<b>175.00</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 000.00</b>	<b>11 000.00</b>	<b>11 000.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 054.40	1 600.00	175.00
44	Revenus financiers	11 000.00	11 000.00	11 000.00
<b>F34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>108 175.40</b>	<b>162 244.00</b>	<b>115 165.91</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>759.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	62 095.65	85 300.00	61 115.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	25 629.95	39 916.00	16 956.59
36	Charges de transfert	20 449.80	37 028.00	37 094.12
42	Taxes	759.00	0.00	0.00
<b>F5</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>224 161.29</b>	<b>245 054.00</b>	<b>239 484.65</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>43 191.25</b>	<b>37 500.00</b>	<b>53 439.80</b>
<b>F54</b>	<b>FAMILLE ET JEUNESSE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>184 290.49</b>	<b>203 323.00</b>	<b>198 218.25</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>43 191.25</b>	<b>37 500.00</b>	<b>53 439.80</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 216.89	2 000.00	0.00
36	Charges de transfert	183 073.60	201 323.00	198 218.25
42	Taxes	43 191.25	37 500.00	51 886.80
46	Revenus de transfert	0.00	0.00	1 553.00
<b>F57</b>	<b>AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>27 290.00</b>	<b>30 731.00</b>	<b>31 813.40</b>
30	Charges de personnel	0.00	1 500.00	600.00
36	Charges de transfert	27 290.00	29 231.00	31 213.40
<b>F59</b>	<b>DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 580.80</b>	<b>11 000.00</b>	<b>9 453.00</b>
36	Charges de transfert	12 580.80	11 000.00	9 453.00

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
<b>F6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>200 379.24</b>	<b>207 200.00</b>	<b>203 354.33</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 563.55</b>	<b>0.00</b>	<b>4 196.95</b>
<b>F61</b>	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>191 199.24</b>	<b>192 650.00</b>	<b>195 149.33</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 563.55</b>	<b>0.00</b>	<b>4 196.95</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133 006.24	134 350.00	135 385.83
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	55 200.00	56 770.50
36	Charges de transfert	2 993.00	3 100.00	2 993.00
42	Taxes	0.00	0.00	128.80
46	Revenus de transfert	2 563.55	0.00	4 068.15
<b>F62</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 180.00</b>	<b>14 550.00</b>	<b>8 205.00</b>
36	Charges de transfert	9 180.00	14 550.00	8 205.00
<b>F7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>516 167.89</b>	<b>270 886.00</b>	<b>363 542.56</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>162 398.73</b>	<b>39 200.00</b>	<b>216 289.43</b>
<b>F71</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 084.95</b>	<b>4 700.00</b>	<b>2 329.65</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 084.95	4 700.00	2 329.65
<b>F72</b>	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>350 937.48</b>	<b>54 333.00</b>	<b>192 955.10</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>155 339.18</b>	<b>36 000.00</b>	<b>213 090.63</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	167 263.20	41 000.00	179 622.10
33	Amortissements du patrimoine administratif	183 674.28	13 333.00	13 333.00
46	Revenus de transfert	155 339.18	36 000.00	213 090.63
<b>F73</b>	<b>GESTION DES DECHETS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>156 741.01</b>	<b>187 085.00</b>	<b>161 522.66</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 009.55</b>	<b>3 200.00</b>	<b>2 998.80</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 514.41	186 800.00	161 335.21
36	Charges de transfert	226.60	285.00	187.45
42	Taxes	6 009.55	3 200.00	2 998.80
<b>F75</b>	<b>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 306.55</b>	<b>1 818.00</b>	<b>1 281.70</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	188.55	700.00	163.70
36	Charges de transfert	1 118.00	1 118.00	1 118.00
<b>F77</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 559.40</b>	<b>7 950.00</b>	<b>5 453.45</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 050.00</b>	<b>0.00</b>	<b>200.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 559.40	7 950.00	5 453.45
42	Taxes	1 050.00	0.00	200.00

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
<b>F79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>538.50</b>	<b>15 000.00</b>	<b>0.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	538.50	15 000.00	0.00
<b>F8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 752.71</b>	<b>18 000.00</b>	<b>6 830.90</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>52 543.05</b>	<b>28 000.00</b>	<b>48 030.55</b>
<b>F81</b>	<b>AGRICULTURE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 752.71</b>	<b>18 000.00</b>	<b>6 830.90</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	1 830.90
36	Charges de transfert	8 752.71	15 000.00	5 000.00
<b>F87</b>	<b>COMBUSTIBLES ET ENERGIE</b>			
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>35 947.11</b>	<b>28 000.00</b>	<b>36 700.65</b>
44	Revenus financiers	35 947.11	28 000.00	36 700.65
<b>F89</b>	<b>AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES</b>			
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>16 595.94</b>	<b>0.00</b>	<b>11 329.90</b>
42	Taxes	16 595.94	0.00	11 329.90
<b>F9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>592 867.57</b>	<b>534 788.00</b>	<b>518 987.68</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 995 918.91</b>	<b>3 389 648.00</b>	<b>3 562 250.84</b>
<b>F91</b>	<b>IMPOTS</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>103 864.85</b>	<b>85 000.00</b>	<b>135 593.06</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 469 943.96</b>	<b>2 526 891.00</b>	<b>2 568 588.14</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37 537.15	15 000.00	70 332.35
36	Charges de transfert	66 327.70	70 000.00	65 260.71
40	Revenus fiscaux	2 435 668.40	2 509 303.00	2 539 397.77
42	Taxes	2 173.19	2 500.00	2 040.85
46	Revenus de transfert	32 102.37	15 088.00	27 149.52
<b>F92</b>	<b>CONVENTIONS FISCALES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 920.54</b>	<b>25 993.00</b>	<b>23 657.27</b>
36	Charges de transfert	21 920.54	25 993.00	23 657.27
<b>F93</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 240.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>0.00</b>	<b>181 673.00</b>	<b>228 420.00</b>
36	Charges de transfert	19 240.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	0.00	181 673.00	228 420.00
<b>F96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>447 842.18</b>	<b>423 795.00</b>	<b>359 737.35</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 525 974.95</b>	<b>681 084.00</b>	<b>765 242.70</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	445.00	0.00
34	Charges financières	447 842.18	423 350.00	359 737.35
42	Taxes	4 600.00	2 850.00	5 182.15
44	Revenus financiers	2 521 374.95	678 234.00	760 060.55
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 825 366.95</b>	<b>3 322 282.00</b>	<b>2 982 168.34</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 279 031.22</b>	<b>3 512 148.00</b>	<b>3 908 577.80</b>
	<b>EXCEDENT/DECOUVERT</b>	<b>-2 453 664.27</b>	<b>-189 866.00</b>	<b>-926 409.46</b>

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
<b>02</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>277 643.52</b>	<b>35 800.00</b>	<b>35 800.00</b>
50	Immobilisations corporelles	233 943.52	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements propres	43 700.00	35 800.00	35 800.00
<b>15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>8 000.00</b>
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
<b>21</b>	<b>SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>201 981.35</b>	<b>830 000.00</b>	<b>253 095.14</b>
50	Immobilisations corporelles	201 981.35	830 000.00	253 095.14
<b>34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>201 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
55	Participations et capital social	1 000.00	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements propres	200 000.00	0.00	0.00
<b>61</b>	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0.00</b>	<b>500 000.00</b>	<b>20 668.75</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>8 000.00</b>
50	Immobilisations corporelles	0.00	500 000.00	20 668.75
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>680 624.87</b>	<b>1 365 800.00</b>	<b>309 563.89</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16 000.00</b>
	<b>DIMINUTION/AUGMENTAT</b>	<b>664 624.87</b>	<b>1 365 800.00</b>	<b>293 563.89</b>

## Commune de Soral

Désignation trésorerie	2022	2023
Résultat total des comptes de résultats	2 453 664.27	926 409.46
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	333 304.68	352 733.88
- Augmentation / + diminution des créances	51 162.23	- 36 377.47
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 104 066.73	- 121 658.90
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-1 731 920.80	- 50 596.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 24 666.75	- 12 019.38
+ Augmentation / - diminution des provisions	53 708.00	33 972.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	4 633.10	39 358.00
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>1 035 818.00</b>	<b>1 131 821.59</b>
+ Subventions acquises	0.00	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	16 000.00	16 000.00
<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>16 000.00</b>	<b>16 000.00</b>
- Immobilisations corporelles	- 435 924.87	- 273 763.89
- Prêts et Participations	- 1 000.00	0.00
- Subventions d'investissements propres	- 243 600.00	- 35 800.00
<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 680 524.87</b>	<b>- 309 563.89</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>- 664 524.87</b>	<b>- 293 563.89</b>
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF (It)	0.00	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)</b>	<b>- 664 524.87</b>	<b>- 293 563.89</b>
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-1 000 000.00	- 10 800.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 10 800.00	- 17 400.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>-1 010 800.00</b>	<b>- 28 200.00</b>
<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>- 639 506.87</b>	<b>810 057.70</b>
Liquidités et placements à court terme au 01.01.20n	8 027 718.76	7 388 211.89
Liquidités et placements à court terme au 31.12.20n	7 388 211.89	8 198 269.59
<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>- 639 506.87</b>	<b>810 057.70</b>

## Commune de Soral

### 7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Soral reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département des institutions et du numérique.

### 8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

#### Patrimoine financier

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

#### Patrimoine administratif

## Commune de Soral

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

### Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

## Commune de Soral

CAPITAL PROPRE		Solde au 31.12.2022	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2023
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
291	Fonds	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent / découvert de bilan	23 379 729.47	3 380 073.73	2 453 664.27	24 306 138.93
2990	Résultat annuel	2 453 664.27	926 409.46	2 453 664.27	926 409.46
2999	Résultats cumulés des années précédentes	20 926 065.20	2 453 664.27	0.00	23 379 729.47
<b>29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 545 636.71</b>	<b>3 380 073.73</b>	<b>2 453 664.27</b>	<b>24 472 046.17</b>

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 926'409.46 F correspondant à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultat. Ce montant sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1er janvier 2024.

## Commune de Soral

	Provision pour risque d'estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision impôt source
Solde au 31.12.2022	344'153 F	20'919 F	0 F
Constitution ou augmentations	32'056 F	1'916 F	0 F
Utilisations	0 F	0 F	0 F
Dissolution	0 F	0 F	0 F
Situation au 31.12.2023	376'209 F	22'835 F	0 F
Dont part de provision à court terme	376'209 F	22'835 F	0 F

**Provision pour risque d'estimation fiscale**

Cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations. A cet effet, une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été effectuée au 31.12.2023 soit CHF 376'209.-. Ce taux correspond au taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

**Provision pour frais de perception dus sur reliquat**

But de la provision : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts. Dès lors, sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (déduction faite de la provision) un montant de 3 % est dû à l'Etat de Genève.

## Commune de Soral

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	4'192 actions(soit x actions sur 7 200 000 actions)	0.0039 %	2 actions
Valeur d'acquisition de la participation	461'160 F	39'000 F	500 F
Valeur comptable de la participation	632 120 F (dont 381'920 F au PA et 250'200 F au PF)	31'650 F	1'000 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtagage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs, Frais financiers, Dividendes reçus, Emprunts, Liquidités déposées, Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 176 millions de francs (2022)	+ 501.3 millions de francs (2022)	+ 2 009 F (1.7.21-30.6.22)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	30 034 millions de francs (2022) dont 1 984 millions de francs de capitaux propres.	4 272 millions de francs (2022) dont 2 534 millions de francs de capitaux propres.	1 847 685 F (06.2022) dont 1 472 290 F de capitaux propres.

## Commune de Soral

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 489 122 F (2022) sur un total de revenus de 5 282 320 F.	+ 4 168 984 F (2022) sur un total de revenus de 87 644 170 F.	+ 353 738 F (2022) sur un total de revenus de 10 042 973 F.	+ 450 F (2022) sur un total de revenus de 888 148 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	7 344 704 F (2022) dont 2 679 722 F de capital propre.	19 113 907 F (2022) dont 11 272 465 F de capital propre.	2 134 462 F (2022) dont 1 557 724 F de capital propre.	3 964 919 F (2022) dont 3 936 695 F de capital propre.

## Tableau des garanties et des engagements conditionnels

### Commune de Soral

	Cautionnement	Groupement SIS
Nom de l'entité bénéficiaire	Tennis Club de Soral	Groupement SIS
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Association	
Typologie du rapport juridique	Subvention annuelle et participation à l'entretien des courts	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	En 2023, 13'780 F de subvention et 5'085.60 F pour l'entretien des courts	En 2023, 60'429 F
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement	
Montant de la garantie au 31.12.2023	300'000 F	
Date du vote du CM approuvant la garantie	n.d.	
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cautionnement non appelé	

## Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Credit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. complémentaires 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29061	Parcelle no 2360 - Creux-de-Boisset	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29062	Parcelle 2361 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29063	Parcelle 1832 - Chemin Ecoliers	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29064	Parcelle 1879	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29065	Parcelle 1881	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29066	Parcelle 1883	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29067	Parcelle 374	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29068	Parcelles 148-416-433-291-292	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29069	Parcelle no 2411 - Station SI	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29070	Parcelle 2488 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29071	Parcelle no 2514 - Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29072	Parcelle no 542 - Rte Rougemont	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29073	Cantoztet : Réfection partielle	C	24.03.2014	110 000.00			108 123.30		108 123.30	0.00	0.00	0.00	0.00	86 496.30	10 812.00		97 308.30	10 815.00
29074	Parcelle 2516 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29075	Parcelle no 2515 - Habitation poste	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29076	Parcelle 1849 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
29077	Mairie rénovation 2021	C	05.12.2022	299 660.00			299 517.77		299 517.77	0.00	0.00	0.00	0.00	29 951.78	29 951.78		59 903.56	239 614.21
29080	FIDU	C	09.11.2021	224 800.00			224 800.00	35 800.00	260 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	17 350.03	7 493.34	207 650.00	232 493.37	28 106.63
29080	FIDU 2023	EC	06.11.2023	35 500.00	35 500.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
150001	Mercedes Benz - Véhicule pompier d'occasion	C	14.05.2018	24 800.00			24 800.00		24 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	15 500.00	3 100.00		18 600.00	6 200.00
150061	Pompiers Hangar coopérative Efeuilles	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
162661	PC Aire-la-Ville	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	487 298.91		249 605.95	253 095.14	502 701.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	502 701.09
217020	Projet "Au Cœur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bat.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		195 361.70	0.00	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	195 361.70
341032	Centre Sportif Lacomex (Group. intercom.)	C	07.03.2022	200 000.00			200 000.00		200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 666.67		6 666.67	193 333.33
341061	Club de Tennis de Soral - Courts-Mur-Clôtures-Vestiaire Local	C	21.05.2012 13.05.2013	232 212.71	1 000.00		231 212.71		231 212.71	0.00	0.00	0.00	0.00	231 212.71	0.00		231 212.71	0.00
341062	Tennis club de Soral - Stores: Remplacement	C	14.03.2014	50 000.00			51 672.35		51 672.35	0.00	0.00	0.00	0.00	49 700.00	1 972.35		51 672.35	0.00
342001	Place de jeux Parcelles n°10287 - 10288	C	14.05.2018	146 000.00			151 089.85		151 089.85	91 028.15	0.00	0.00	91 028.15	45 077.46	14 984.24		60 061.70	0.00
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	47 427.51		78 903.74	20 668.75	99 572.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	99 572.49
615061	Route Creux-de-Boisset - Nant-Fourches/Bois-de-By: Réfection	C	17.06.2002	1 200 000.00			1 230 000.00		1 230 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	998 500.00	48 000.00		1 046 500.00	183 500.00
619061	Voirie - Hangar coopérative Efeuilles	C	16.06.2014	380 000.00			106 070.50		106 070.50	0.00	0.00	0.00	0.00	104 500.00	1 570.50		106 070.50	0.00

## Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. Complémentaires 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
619062	Construction d'un Hangar communal - Voirie	C	02.05.2001	460 000,00			411 826,25		411 826,25	0,00	0,00	0,00	0,00	411 826,25	0,00		411 826,25	0,00
619063	Tracteur: Acquisition	C	01.01.2018*	0,00			1,00		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	1,00
619064	Balayuse	C	20.01.2014	72 000,00			71 302,65		71 302,65	0,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00	7 200,00		64 800,00	6 502,65
720661	Collecteur - Rte Soral- Rougemont	C	20.10.1998	8 372 475,75			8 372 475,75		8 372 475,75	3 211 000,00	0,00	0,00	3 211 000,00	5 161 475,75	0,00		5 161 475,75	0,00
720662	Collecteur Placet	C	01.01.2018*	0,00			1,00		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	1,00
720663	Collecteur EP Ch. Effeuilles: Remplacement/assainissement	C	16.06.2014	400 000,00			376 636,80		376 636,80	163 272,55	0,00	0,00	163 272,55	106 664,00	13 333,00		119 997,00	93 367,25
<b>Total général (hors nature N144-145)</b>				<b>14 564 448,46</b>	<b>1 595 864,72</b>		<b>12 383 418,32</b>	<b>309 563,89</b>	<b>12 692 982,21</b>	<b>3 465 300,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 465 300,70</b>	<b>7 315 854,28</b>	<b>145 083,88</b>	<b>207 650,00</b>	<b>7 668 588,16</b>	<b>1 559 093,35</b>
<b>Total Nature N144</b>							<b>266 494,66</b>	<b>16 000,00-</b>	<b>16 000,00-</b>									<b>250 494,66</b>
<b>Total Nature N145</b>							<b>415 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>415 770,00</b>									<b>415 770,00</b>

## Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29080	FIDU 2023	EC	06.11.2023	35 500.00	35 500.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	487 298.91		249 605.95	253 095.14	502 701.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	502 701.09
217020	Projet "Au Cœur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		195 361.70	0.00	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195 361.70
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	47 427.51		78 903.74	20 668.75	99 572.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99 572.49
<b>Total général (investissements en cours)</b>				<b>2 392 500.00</b>	<b>1 594 864.72</b>		<b>523 871.39</b>	<b>273 763.89</b>	<b>797 635.28</b>	<b>3 465 300.70</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3 465 300.70</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>797 635.28</b>

## Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. complémentaires	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29080	FIDU	T	07.11.2022	35 800,00			224 800,00	35 800,00	260 600,00	0,00	0,00	17 350,03	7 493,34	207 650,00	232 493,37	28 106,63

<b>Total général des investissements terminés</b>																
				<b>35 800,00</b>	<b>0,00</b>		<b>224 800,00</b>	<b>35 800,00</b>	<b>260 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 350,03</b>	<b>7 493,34</b>		<b>24 843,37</b>	<b>28 106,63</b>

## Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délib.	Crédit brut voté	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Valeur des immobilisations au 01.01.2023	Recettes de l'année	Valeur des immobilisations au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
963003	Immeuble rte de Soral 300 PF	01.01.2023	9 400 000.00	0.00		9 400 000.00	0.00	9 400 000.00	9 400 000.00
963061	Imm. école 7-9 - rte Lolliets PA	01.01.2023	2 133 000.00	0.00		2 133 000.00	0.00	2 133 000.00	2 133 000.00
963062	Imm. PC Chavannes 4-6	01.01.2023	6 605 000.00	0.00		6 605 000.00	0.00	6 605 000.00	6 605 000.00
963065	Parcelle N°2466 - Rte Soral (125.800m2)	01.01.2023	1 058 000.00	0.00		1 058 000.00	0.00	1 058 000.00	1 058 000.00
963066	Parcelle N°10132 - Rte Soral (646m2)	01.01.2023	128 310.00	0.00		128 310.00	0.00	128 310.00	128 310.00
963068	Parcelle N°210 - Rte Laconnex (177m2)	01.01.2023	1 432.00	0.00		1 432.00	0.00	1 432.00	1 432.00
963069	Parcelle N°1555 - Rte Soral (3.498m2)	01.01.2023	50 940.00	0.00		50 940.00	0.00	50 940.00	50 940.00
963071	Parcelle N°1558 - Rte Coteau (4.155m2)	01.01.2023	82 350.00	0.00		82 350.00	0.00	82 350.00	82 350.00
963072	Parcelle N°1560 - Rte Coteau (2.160m2)	01.01.2023	33 315.00	0.00		33 315.00	0.00	33 315.00	33 315.00
963073	Parcelle N°1745 - Rte Coteau (30m2)	01.01.2023	312 000.00	0.00		312 000.00	0.00	312 000.00	312 000.00
963074	Parcelle N°243 Bernex (56.048m2)	01.01.2023	454 920.00	0.00		454 920.00	0.00	454 920.00	454 920.00
963080	Parcelle Bernard Fontaine	01.01.2023	16 472.00	0.00		16 472.00	0.00	16 472.00	16 472.00
963083	Parcelle les Bois Boirs	01.01.2023	5 500.00	0.00		5 500.00	0.00	5 500.00	5 500.00
<b>Total général</b>						<b>20 281 239.00</b>	<b>0.00</b>	<b>20 281 239.00</b>	<b>20 281 239.00</b>

**Crédits d'engagements ouverts**

**Commune de Soral**

Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

**Néant**

# Commune de Soral

## 15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

### A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

#### i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier (montants peu significatifs).

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 85 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

# Commune de Soral

## **iii. Risque de taux d'intérêt**

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes, respectivement en ATF renouvelables.

## **iv. Risque de change**

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

## **B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

Un système de contrôle interne a été mis en place par la commune. Les huit processus principaux sont :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ils sont mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

## **c. CONTRATS DE LEASING**

La commune n'a pas conclu de contrats de leasings.

## Commune de Soral

## Degré d'autofinancement

2019	2020	2021	2022	2023
1,160.71	830.80	618.69	419.34	435.73

Valeurs indicatives

**Plus grand que 100 : Haute conjoncture**

Plus grand que 80 : Cas normal

Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

## Dette brute par rapport aux revenus

2019	2020	2021	2022	2023
255.77	226.12	244.82	130.54	175.28

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique

**Plus grand que 150 : Mauvais**

Plus grand que 100 : Moyen

Plus grand que 50 : Bon

Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

## Dette nette en francs par habitant

2019	2020	2021	2022	2023
-17,674.35	-18,450,87	-19,669.75	22,032.24-	23,319.38-

Valeurs indicatives

**Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net**

Plus petit que 1000 : Endettement faible

Plus petit que 2500 : Endettement moyen

Plus petit que 5000 : Endettement important

Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

Remarque

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers.

## Commune de Soral

## Part des charges d'intérêts nets

2019	2020	2021	2022	2023
3.95	3.61	4.18	2.43	1.79

Valeurs indicatives

**Plus petit ou égal à 4 : Bon**

Plus grand que 4 : Suffisant

Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

Remarque

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.

## Proportion des investissements

2019	2020	2021	2022	2023
5.84	6.33	10.11	22.43	10.79

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible

**Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen**

Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé

Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Remarque

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

## Part du service de la dette

2019	2020	2021	2022	2023
14.69	12.61	13.77	8.89	5.62

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible

**Plus petit que 15 : Charge acceptable**

Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.

## Commune de Soral

## Taux d'autofinancement

2019	2020	2021	2022	2023
38.28	39.32	41.65	52.80	32.73

Valeurs indicatives

**Plus grand ou égal à 20 : Bon**  
 Plus grand ou égal à 10 : Moyen  
 Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

## Taux endettement net

2019	2020	2021	2022	2023
-781.01	-703.74	-865.75	872.91-	876.06-

Valeurs indicatives

**Plus petit ou égal à 100 : Bon**  
 Plus petit ou égal à 150 : Suffisant  
 Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Remarque

Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.

## Commune de Soral

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart	Commentaires
16	DEFENSE	36	Charges de transfert	16 450.00	17 172.90	722.90-	Participation aux frais de fonctionnement du centre intercommunal PC
34	SPORTS ET LOISIRS	36	Charges de transfert	37 028.00	37 094.12	66.12-	Subvention FC Laconnex aurait du être payée en 2024 (saison 2023-2024)
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	36	Charges de transfert	29 231.00	31 213.40	1 982.40-	Début de la collaboration avec Pro Senectute
61	CIRCULATION ROUTIERE	33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	56 770.50	1 570.50-	Fin amortissement hangar des Efeuilles
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 000.00	179 622.10	138 622.10-	Travaux sur les canalisations - Intégralement pris en charge par le FIA
91	IMPOTS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 000.00	70 332.35	55 332.35-	Provision fiscale
					<b>TOTAL</b>	<b>198 296.37-</b>	



